

Accidents à répétitions : la pression opérationnelle au cœur du danger pour les ESP

Le vendredi 23 janvier, alors qu'ils regagnaient leur base après avoir assuré un transfert vers Varennes-le-Grand, nos camarades de l'ERIS 13 ont été victimes d'un accident de la circulation.

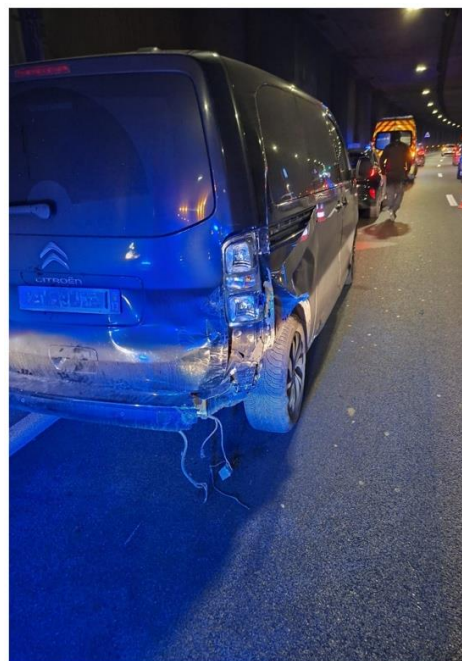
Si, par chance, nous ne déplorons que des blessés légers ainsi que la mise hors service de deux véhicules, l'issue aurait une fois encore pu être dramatique.



Cet événement ne relève en rien du hasard. Il est la conséquence directe d'une organisation défailtante et dangereuse qui impose aux équipes ERIS une cadence de travail excessive, en totale contradiction avec les exigences élémentaires de sécurité des personnels.

Dès le mois de décembre, l'**UFAP UNSa Justice** avait alerté l'administration sur le surmenage des équipes ERIS, confrontées à une inflation des missions planifiées sans réelle prise en compte de temps de repos réglementaires.

Les faits parlent d'eux-mêmes : les camarades de l'ERIS 13 venaient d'effectuer leur troisième transfert vers Varennes-le-Grand en l'espace d'une seule semaine.

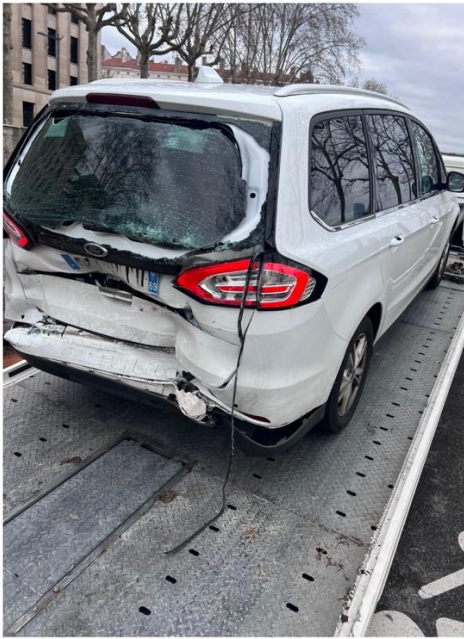


Concrètement, cette dérive organisationnelle se traduit par des milliers de kilomètres avalés dans l'urgence, des temps de conduite excessifs, une accumulation incontrôlée d'heures supplémentaires et, surtout, des agents contraints de prendre la route dans un état de fatigue avancée, sans possibilité de récupération réelle. Une situation qui expose quotidiennement les personnels à des risques graves et inacceptables.

L'**UFAP UNSa Justice** a de nouveau porté ces alertes mercredi dernier lors de la bilatérale organisée à la DAP, consacrée à l'avenir des ERIS. Nous y avons dénoncé la pression opérationnelle permanente exercée sur ces équipes et les dangers majeurs qu'elle fait peser sur leur sécurité.

Aujourd'hui, le risque routier s'impose comme l'un des dangers majeurs auxquels sont confrontés l'ensemble des personnels des Équipes de Sécurité Pénitentiaire.

Les faits récents le confirment encore. Lundi 26 janvier, nos collègues du PREJ 38 ont également été victimes d'un accident de la circulation alors qu'ils assuraient le transport d'un détenu en Escorte 4 avec un prêt de main-forte des FSI. Là encore, fort heureusement, seuls des blessés légers sont à déplorer côté pénitentiaire.



Malgré ces accidents à répétition, le constat est implacable : rien ne change. Au sein des ERIS comme plus largement des ESP, l'administration continue de privilégier la multiplication des missions au détriment de la sécurité, de la santé et de la vie personnelle des agents. Les temps de repos sont bafoués, toute récupération rendue illusoire et une fatigue structurelle s'installe durablement.

Cette pression opérationnelle permanente met en danger non seulement les personnels, mais également l'ensemble des usagers de la route.

L'**UFAP UNSa Justice** ne peut évoquer ces événements sans avoir une pensée émue pour notre camarade **Grégory LESECQ**, de l'ERIS 59, tragiquement décédé le 8 février 2024 lors d'un accident de la route en mission.

Nous apportons tout notre soutien aux camarades blessés de l'ERIS 13 et du PREJ 38, ainsi qu'à nos collègues des FSI également touchés lors de ces accidents.

Il est désormais urgent d'ouvrir de revoir en profondeur la gestion opérationnelle de l'ensemble des ESP.

L'**UFAP UNSa Justice** le réaffirme avec force : **la sécurité des personnels ne doit jamais être sacrifiée sur l'autel de la performance opérationnelle.**

Cyrille JACQUET
Secrétaire National de l'UFAP UNSa Justice